



NATIONS UNIES  
MALI



# STRATEGIE JEUNESSE DES NATIONS UNIES AU MALI (2020-2024)



*Juillet 2020*





# Stratégie Jeunesse des Nations unies au Mali

## Table des matières

SIGLES ET ABRÉVIATIONS .....	3
1. Contexte national .....	5
2. Justification.....	6
3. Rôle du Système des Nations Unies (SNU) au Mali .....	6
4. L'idée maîtresse de la stratégie.....	8
5. Objectif de la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse.....	9
6. Engagement avec et pour les jeunes : consolider les bases du SNU au Mali.....	10
7. Cadre programmatique - Axes stratégiques et thématiques de la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse au Mali .....	11
Axe 1 : La gouvernance efficace et redevable pour une société en paix, juste et inclusive .....	11
Paix et sécurité .....	11
Prévention de l'extrémisme violent .....	11
Protection des jeunes en période de crise .....	13
Gouvernance politique et participation .....	13
Engagement communautaire et volontariat face à la pandémie du Covid-19 .....	14
Axe 2 : La croissance inclusive, résiliente et la durabilité environnementale.....	15
<b>Emplois, entrepreneuriat et innovation</b> .....	15
Changement climatique, protection de l'environnement, énergies nouvelles et/renouvelables .....	17
.....	17
Partenariats public-privé et mobilisation des ressources .....	18
Axe 3 : L'accès aux services sociaux de base et la protection sociale .....	19
Santé des adolescents et des jeunes et Réponse au Covid-19.....	19
Éducation et formation professionnelle.....	20
7. Mobilisation des ressources, partenariat et communication .....	23
Mobilisation des ressources : Forces, faiblesses, opportunités et menaces .....	23
Partenariat.....	25
Communication .....	25
8. Coordination, gestion et suivi.....	26
9. Suivi et Évaluation .....	27
10. Cadre des résultats et ressources .....	27
11. Conclusion .....	44





## SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AFP	Agences, Fonds et Programmes
BIT	Bureau International du Travail
CCR	Comités Communaux de Réconciliation
CREDD	Cadre stratégique pour la Relance économique et le Développement durable
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EMOP	Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages
ENEM	Enquête Nationale sur l'Emploi auprès des Ménages
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
HRP	Plan de Réponse Humanitaire
IST	Infection sexuellement transmissible
MINUSMA	Mission Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali
NTIC	Nouvelles technologies de l'information et de la communication
OCHA	Bureau des Nations Unies pour la Coordination des Affaires Humanitaires
ODD	Objectif de Développement durable
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
OMD	Objectif du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONU femmes	Entité des Nations Unies pour l'Égalité des Sexes et l'Autonomisation des Femmes
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PANA	Programme d'Action National pour l'Adaptation aux effets des Changements Climatiques
PCDJ	La Politique Cadre du Développement de la Jeunesse
PME	Petites et moyennes entreprises
PMI	Petite et moyenne industrie
PNCD	La Politique Nationale de la Communication pour le développement





PNDS	La Politique Nationale de Développement du Sport
PNPJ	La Politique Nationale de Promotion de la Jeunesse
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
SNU	Système des Nations Unies
SRCBP	Subventions pour la résilience climatique basées sur la performance
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNHCR	Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNISS	Stratégie Intégrée des Nations Unies pour le Sahel
UNCDF	United Nations Capital Development Fund (Fonds d'Équipement des Nations Unies)
UNSDCF	Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement durable
VIH/SIDA	Virus de l'Immunodéficience Humaine/Syndrome de l'Immunodéficience Acquis





# Stratégie Jeunesse des Nations unies au Mali

## 1. Contexte national

Pays enclavé du Sahel, le Mali, est un pays à faible revenu et classé en 184<sup>e</sup> rang sur 189 pays selon l'indice de développement humain et en 158<sup>e</sup> rang sur 162 pour l'indice d'inégalité de genre (0.676 en 2018). Le taux de pauvreté multidimensionnel y est très élevé, avoisinant les 84%.

En plus des défis liés au sous-développement, le Mali compose toujours avec l'impact de la crise découlant de la prise de contrôle du Nord du Mali par les groupes indépendantistes et les groupes terroristes de 2012 à 2013 et du coup d'État de mars 2012. Cette crise, qui a profondément déstabilisé le pays, a des conséquences énormes sur la jeunesse malienne, qui atteint actuellement un niveau jamais égalé. Les groupes armés ont donc un terreau fertile pour le recrutement de jeunes pauvres, désœuvrés, peu éduqués, facilement séduits par l'argent facile et les idéologies radicales. Le pourcentage de la population âgée de 24 ans et moins sur la population totale atteint 67%, et 47% ont moins de 15 ans<sup>1</sup>. La population en âge de travailler représentait quant à elle 52.7 %<sup>2</sup> de la population totale, toutefois, le chômage et le sous-emploi touchent une grande partie de cette couche. Selon le CREDD, 9.1% de cette population était touché par le chômage, soit 8% chez les hommes et 10.4% chez les femmes.

Ce contexte de crise sociopolitique et de pauvreté est constitutif de défis puisque le chômage des jeunes a un double impact sur la paix et la sécurité au Mali, dans les pays frontaliers et les autres de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest. D'une part le chômage peut inciter les jeunes à la violence et à s'engager dans des activités illégales, y compris la radicalisation et l'extrémisme violent, contribuant à exacerber l'insécurité dans les zones rurales et urbaines. D'autre part, l'insécurité, la persistance de la crise économique et financière, le chômage grandissant des jeunes, le manque d'emplois conduisent de nombreux jeunes du Mali et des pays voisins à emprunter les voies de la migration irrégulière vers des pays plus éloignés (y compris à travers le désert du Sahara et la Méditerranée) dont la plupart partent ou se croisent sur le territoire national) à la recherche de meilleures opportunités, mettant ainsi leur propre sécurité en danger. Cette forte proportion de jeunes dans un pays qui génère peu d'emplois risque donc de devenir une bombe à retardement démographique plutôt qu'un moteur de croissance économique. En plus de l'insécurité et du chômage, ces jeunes se heurtent à d'autres nombreuses difficultés dues à des décennies de gouvernance qui a laissé de nombreux problèmes non résolus avec les conséquences réelles ou perçues d'injustice, de marginalisation et de perte de confiance des populations dans les institutions de l'État. Ces problèmes de gouvernance ont eu comme conséquence des abus et violations des droits humains conduisant plusieurs jeunes à rejoindre des groupes extrémistes violents. En outre, les jeunes se heurtent à plusieurs obstacles lorsqu'ils souhaitent exercer leurs droits, participer à la vie politique, la cohésion sociale et revendiquer l'accès à un enseignement de qualité et aux soins de santé, en particulier les filles et les jeunes femmes. Les jeunes, plus que n'importe quelle autre catégorie, sont affectés par les changements climatiques, la marginalisation et la dégradation de leur droit et les difficultés d'accès à la justice. La nouvelle pandémie de la COVID-19 qui a été officiellement déclarée au Mali en mars dernier avec les mesures de confinement mises en place a aussi accentué cette conjoncture présage de sérieuses atteintes aux efforts louables engagés depuis plusieurs années par les partenaires au développement, les autorités nationales et la société civile nationale dans l'accès des jeunes aux services de santé, de l'éducation et à l'ensemble des activités

<sup>1</sup> Source EDS VI 2018 : [http://www.instat-mali.org/contenu/pub/eds6-2018\\_pub.pdf](http://www.instat-mali.org/contenu/pub/eds6-2018_pub.pdf)

<sup>2</sup> Ministère de l'Économie et des Finances, Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, & PNUD. (2019, mai). *Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable*. <https://www.maliapd.org/wp-content/uploads/2019/07/Version-Finale-CREDD-2019-2023.pdf>.





économiques et plus particulièrement sur celles du secteur privé qui est le plus grand pourvoyeur d'emplois.

L'état de la gouvernance au Mali a été fortement détérioré ces cinq dernières années notamment en matière de redevabilité et de responsabilité, de sécurité nationale, de corruption et de bureaucratie, de droits de l'homme et de crime<sup>3</sup>. Il est unanimement admis que la mauvaise gouvernance politique et économique (le faible taux de participation/représentation des jeunes et des femmes, la corruption et le clientélisme, notamment) constitue l'une des principales causes de la dégradation du climat politique et social du pays, qui inhibe indirectement les efforts de développement.

## 2. Justification

La prospérité du Mali dépendra de la façon dont le pays saura profiter du dividende démographique, dont l'atteinte nécessitera des efforts importants en matière de programmes pertinents, de gouvernance inclusive, de santé, d'éducation, de formation (capital humain) et d'emploi pour les jeunes hommes et femmes. Les jeunes voulant aider leurs communautés et investir sur leur capital humain ouvrent la voie à d'innombrables possibilités. Les jeunes ont d'ailleurs un immense potentiel de contribuer à la réduction des inégalités sociales, surtout les inégalités de genre qui constituent des barrières à l'émancipation des jeunes femmes et des filles. C'est pourquoi il est absolument nécessaire de travailler avec eux, de leur créer les conditions voulues pour leur permettre de jouer un rôle actif dans leur communauté, avec créativité. C'est de cette façon que le Mali sera en mesure de garantir la paix, la sécurité, la justice, la résilience aux changements climatiques et le développement durable pour tous et toutes. Les bases sociales d'un développement adéquat doivent reposer sur la conception, la mise en œuvre et le suivi des programmes de promotion de cette frange jeune de la population avec une prise en compte du genre. Cette stratégie est destinée aux jeunes âgés entre 15 à 35 ans puisque ce groupe d'âge correspond à la définition nationale des jeunes.

## 3. Rôle du Système des Nations Unies (SNU) au Mali

Le Système des Nations Unies au Mali, avec son rôle unifiant, sa mission au service de la population et sa vocation de partenaire, est particulièrement bien placé pour appuyer le gouvernement malien à (1) promouvoir l'autonomisation économique et (2) soutenir la jeunesse malienne, en leur offrant une plateforme capable de répondre à leurs besoins, de faire entendre leur voix et de les soutenir dans leur action et pour (3) formuler et réviser les politiques avec la participation des jeunes ce qui offrira un environnement stratégique global pour un développement et une participation inclusifs des jeunes

Les jeunes femmes et les jeunes hommes ont la créativité, le potentiel et la capacité nécessaires pour changer les choses – pour eux-mêmes, pour leurs communautés, et pour le pays. Le travail des Nations Unies avec et pour les jeunes s'engage à autonomiser les jeunes femmes et les jeunes hommes et à les aider à travailler ensemble pour encourager l'innovation et les changements sociaux, participer pleinement au développement de leurs sociétés, lutter contre la pauvreté et l'inégalité, et favoriser une culture de la paix.

---

<sup>3</sup> Source: Rapport Commission économique pour l'Afrique Profil pays 2017 Mali [https://www.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/CountryProfiles/2018/mali\\_cp\\_2017\\_fr.pdf](https://www.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/CountryProfiles/2018/mali_cp_2017_fr.pdf)





La participation des jeunes à l'action des Nations Unies au Mali, de la conception à la mise en œuvre et au suivi, dans leurs communautés par le biais de l'élargissement des initiatives menées par les jeunes, et à l'agenda politique en intégrant les préoccupations et les problèmes des jeunes.

Le développement du capital humain des jeunes et leur mobilisation est d'ailleurs une question transversale aux cadres stratégiques existants au Mali (CREDD, UNSDCF). Il est aussi le sujet central de documents stratégiques tels que :

- La Politique Cadre du Développement de la Jeunesse (PCDJ),
- La Politique Nationale de Promotion de la Jeunesse (PNPJ),
- La Politique Nationale de la Communication pour le développement (PNCD)
- La Politique Nationale de Développement du Sport (PNDS),
- La Politique nationale des droits de l'homme,
- La Stratégie Nationale de promotion et financement des PME
- La Stratégie Intégrée des Nations Unies pour le Sahel (UNISS)
- La Charte africaine de la Jeunesse de l'Union Africaine et les initiatives intégrées pour l'autonomisation des jeunes des pays du G5 Sahel.
- Le partenariat global pour la jeunesse (Génération sans limite – UNICEF)

Déjà, plusieurs initiatives en faveur de la promotion des droits, de l'engagement et la mobilisation des jeunes dans la cohésion sociale et la consolidation de la paix, de l'accès de la jeunesse aux services sociaux de base et à l'emploi et le développement de l'entrepreneuriat, en appui aux efforts du gouvernement ont été mises en œuvre au cours des dernières années. Pour ne citer que quelques-unes récentes :

- Programme conjoint « Jeunesse et Résilience », mis en œuvre par le PNUD, UNFPA, FAO et BIT ;
- Jeunesse et Paix, approche transfrontalière entre le Mali et le Burkina, mis en œuvre par le PNUD et l'UNFPA ;
- Les jeunes acteurs pour la paix et la réconciliation nationale, mis en œuvre par UNICEF, OIM et UNESCO ;
- Programme conjoint « La deuxième décennie pour la paix » mise en œuvre par l'UNICEF et la FAO
- Projet conjoint « An Be Gnogon Bolo – Jeunesse unie pour un Mali stable » mise en œuvre par UNICEF et Search for Common Ground
- Emplois et jeunes pour la paix – Approche pilote intégrée de la stabilisation et de consolidation de la paix par la promotion de l'emploi et de la participation des jeunes dans la région de Mopti, mis en œuvre par FAO, le PNUD et ONU-Femmes ;
- Promotion de la sécurité communautaire et la cohésion sociale dans le Liptako-Gourma mis en œuvre par l'OIM et le PNUD
- Projet « Appui au Renforcement des capacités de résilience aux conflits des femmes et des jeunes dans les régions de Gao et Tombouctou » mis en œuvre par le PNUD et l'ONUDI
- Projet « Appui à la gestion des risques liés à la dégradation environnementale à travers des mesures d'adaptation dans les zones à risque de conflits intercommunautaires » mis en œuvre par UNCDF et ONUDI
- Projet IELD «Accès au financement et autonomisation économique des femmes » mis en œuvre par PNUD UNCDF ONUFEMME.





- UNICEF & Gene-U: En marge de l'Assemblée Générale des Nations Unies, le SG (co-chair and ED Fore-UNICEF) a lancé le partenariat global pour la jeunesse - [www.generationunlimited.org](http://www.generationunlimited.org)<sup>4</sup>

Cette liste n'est que quelques exemples du travail conjoint que les agences du SNU ont entrepris au cours des dernières années pour faire progresser les indicateurs des ODD, l'Agenda 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine. Toutefois, en dépit des efforts consentis par le SNU dans un contexte de fragilité du pays, les défis multiformes qui touchent particulièrement la jeunesse persistent. La crise sécuritaire, économique, sociale et politique qui s'est éclatée au Nord du pays (Gao, Tombouctou, Kidal) a eu des conséquences sur la gestion durable des ressources naturelles et les moyens de subsistance des populations notamment les couches les plus vulnérables : jeunes réfugiés, jeunes femmes et jeunes hommes orphelins, jeunes vivant avec handicap, jeunes déplacés internes et jeunes de retour. Cette crise s'est propagée vers les régions du Centre (Mopti et Ségou) et au niveau transfrontalier dans l'espace G5 Sahel (Burkina Faso et Niger). Cette situation est en cours d'aggravation sur l'étendue du territoire national à cause des effets du COVID-19 sur les activités économiques des jeunes qui connaissent un net ralentissement. L'éducation des jeunes s'en trouve aussi impactée en raison de la fermeture des écoles et des universités. Celles-ci requièrent généralement des regroupements avec des contacts rapprochés ne respectant pas les mesures de protection mises en place par le gouvernement.

Dans ce contexte, le système des Nations Unies doit multiplier et renforcer la coordination de ses interventions en appui au gouvernement pour l'aider à résoudre les nombreux défis auxquels fait face la jeunesse.

La présente Stratégie pour la Jeunesse servira de cadre général destiné à guider l'ensemble du Système des Nations Unies dans ses interventions ciblées pour la jeunesse. Alignée sur le UNSDCF 2020-2024, elle mettra l'accent sur les trois piliers suivants :

1. La gouvernance efficace et redevable pour une société en paix, juste et inclusive ;
2. La croissance inclusive, résiliente et la durabilité environnementale ;
3. L'accès aux services sociaux de base et la protection sociale.

Elle aidera l'ONU à mobiliser les jeunes en faveur des activités génératrices de revenus/l'entrepreneuriat et à tenir compte de leurs opinions, leurs aspirations, observations et idées. Enfin, elle contribuera à garantir que les travaux de l'ONU relatifs à la jeunesse soient coordonnés, cohérents et complets.

La présente Stratégie, qui doit déboucher sur un cadre de programmation conjoint, doit s'inscrire dans une démarche respectueuse, pratique et soucieuse des droits de l'homme, de l'évolution des rapports entre les sexes, et de l'autonomisation des jeunes femmes.

#### 4. L'idée maîtresse de la stratégie

Le Mali est un pays dans lequel les jeunes hommes et femmes jouissent de leurs droits sans discrimination du genre, exercent leurs devoirs et développent pleinement leur potentiel économique,

---

<sup>4</sup> La dernière communication, AG 1/09/2020, <https://www.generationunlimited.org/press-releases/Business-government-multilateral-agency-and-UN-leaders-commit-to-connecting-children-young-people-to-the-internet-by-2030>





un pays qui reconnaît leurs capacités d'actions et de réaction à l'adversité, ainsi que leur qualité d'agents du changement et de développement socio-économique.

## 5. Objectif de la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse

La stratégie a pour objectifs :

- D'accroître l'efficacité, l'efficience et la portée des interventions menées au niveau national, régional et local pour répondre aux besoins des jeunes hommes et femmes du Mali ;
- De renforcer leurs capacités d'action et de promouvoir leurs droits et devoirs tout en respectant leur diversité ;
- Encourager la participation des jeunes hommes et femmes à la réalisation, l'examen et le suivi des cadres stratégiques existants (CREDD et le UNSDCF) alignés sur l'agenda 2030 et sur l'agenda 2063 de l'Union Africaine.

La mise en œuvre sera complémentaire au Plan de Réponse Humanitaire (HRP), le plan de relèvement post Covid-19 et aux engagements internationaux du Mali en matière des droits de l'homme. Ces 3 axes stratégiques se déclineront en 9 domaines touchant l'ensemble du Système des Nations Unies au Mali. Ainsi les mesures et interventions transversales présentées ici aideront les agences à obtenir des progrès et des résultats dans les 3 axes stratégiques et 9 domaines thématiques suivant :

### Axe 1- La gouvernance efficace, efficiente, inclusive et redevable pour une société juste et en paix

#### Domaines

- a. Paix et sécurité
- b. Prévention de l'extrémisme violent
- c. Protection des jeunes en contexte de crise
- d. Gouvernance politique et participation
- e. Engagement communautaire et volontariat

### Axe 2 - La croissance inclusive, résiliente et la durabilité environnementale ;

#### Domaines

- f. Emplois, entrepreneuriat et innovation
- g. Changement climatique, protection de l'environnement, énergies nouvelles et renouvelables
- h. Partenariats public-privé et mobilisation des ressources

### Axe 3 - L'accès aux services sociaux de base et la protection sociale.

#### Domaines

- i. Santé des adolescents et des jeunes et Réponse au Covid-19 et relèvement post Covid-19
- j. Alphabétisation, éducation et renforcement des capacités professionnelles



## 6. Engagement avec et pour les jeunes : consolider les bases du SNU au Mali

Consciente qu'il ne peut accomplir sa mission sans collaborer avec les jeunes, le SNU au Mali veillera à ce qu'ils soient non seulement entendus, mais aussi compris, qu'ils disposent des moyens dont ils ont besoin pour s'engager et qu'ils conduisent vraiment les efforts et processus nationaux, sans se limiter à les approuver. Des initiatives de cocréations avec les jeunes permettront de renforcer leur rôle d'agents de changements. Les jeunes doivent être des partenaires à part entière dans les travaux entrepris par le SNU aux fins d'un avenir meilleur et épanouissant pour tous, car ils sont à la fois les bénéficiaires ayant-droit et les acteurs. Consciente également de la forte diversité des jeunes en termes de sexe, classe sociale, origine géographique, culture, statuts, etc. le Système des Nations Unies veillera également à l'utilisation d'approches inclusives qui visent à ne laisser personne pour compte et réduire les inégalités.



## 7. Cadre programmatique - Axes stratégiques et thématiques de la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse au Mali

### Axe 1 : La gouvernance efficace et redevable pour une société en paix, juste et inclusive

#### Paix et sécurité

Les conflits exposent les jeunes femmes et les jeunes hommes à de multiples menaces comme des violations et des abus de leurs droits, des violences sexuelles et basées sur le genre et le recrutement par des groupes armés, ceci minant les efforts investis en faveur de la paix et de la sécurité du pays. Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie Jeunesse des Nations Unies au Mali, les Agences, Fonds et Programmes (AFPs) intervenant dans le domaine **“Paix et sécurité”**, travailleront en étroite collaboration avec la MINUSMA pour assurer le renforcement de la **participation des jeunes dans les efforts de maintien et promotion de la paix et de la sécurité** au Mali, à la lumière de la résolution 2250 du Conseil de Sécurité adoptée en 2015<sup>5</sup> reconnaissant leurs contributions positives à cet égard. Leur rôle, en matière de prévention, de médiation, de réconciliation et de relèvement et de reconstruction sera renforcé en vue d’assurer leur engagement inclusif aux côtés des acteurs clés dans le cadre du processus de réconciliation nationale amorcé au Mali. Ceci conformément à la mise en œuvre de l’Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d’Alger signé entre le gouvernement du Mali et la majorité des groupes armés. Un accent particulier sera mis sur la participation et la responsabilisation des jeunes hommes et femmes dans les structures et mécanismes formels et traditionnels de prévention et de gestion des conflits et de consolidation de la paix et de la cohésion sociale tant au niveau local, national que sous régional.

Les activités réalisées par le Système des Nations Unies devraient notamment permettre de consolider la paix et le vivre ensemble en s’assurant que les personnes déplacées, les retournées, les réfugiés, les jeunes vivant avec handicap, jeunes femmes et jeunes hommes pauvres jouissent à nouveau de leurs droits politiques, sociaux et économiques, de la liberté de mouvement, de l’égalité des genres et du respect de leur intégrité physique notamment par la mise en place des mécanismes permettant leur réintégration en vue de la reconstitution de leurs moyens de subsistance pour un développement inclusif et une cohabitation pacifique.

Ces activités seront notamment mises en œuvre en tirant profit des opportunités offertes par le Fonds de consolidation de la paix (PBF) à travers le renforcement des projets en cours au sein des AFPs et le développement de nouveaux programmes prenant en compte les recommandations des évaluations déjà réalisées ainsi que les expériences des Nations Unies dans d’autres pays.

#### Prévention de l’extrémisme violent

Les jeunes sont plus vulnérables face à la radicalisation et au recrutement des groupes extrémistes. Les analyses ont montré que l’extrémisme violent des jeunes est lié à la faible capacité de l’État à pouvoir apporter des réponses appropriées aux besoins pressants de ces jeunes en termes d’accès aux services

---

<sup>5</sup> Ainsi que les résolutions ultérieures 2419 (2018) et 2535 (2020) du Conseil de Sécurité





sociaux de base (éducation, santé, moyens de subsistance et emplois décents, etc..) et à la justice; les laissant ainsi pour compte. Les conflits armés ont également toujours eu un effet dévastateur sur la culture et le patrimoine, notamment par les destructions délibérées de marqueurs d'identité importants. Au cours des dernières décennies, la culture s'est trouvée de plus en plus en première ligne des conflits, avec la montée en puissance de l'extrémisme violent.

Pour une prévention efficace de l'extrémisme violent, une attention particulière sera accordée aux jeunes femmes et hommes et notamment les plus vulnérables (situation économique et sociale difficile et vivant dans des zones en conflit, déscolarisés et non scolarisés, en chômage, etc...) afin de permettre une analyse objective des facteurs contribuant à l'extrémisme violent chez ces jeunes et en vue d'y apporter des réponses appropriées en appui au gouvernement.

Les projets et programmes en cours au sein du Système des Nations Unies, notamment les AFPs ainsi qu'au niveau de la MINUSMA seront renforcés pour maximiser leur impact en termes de prévention de l'extrémisme violent chez les jeunes. La participation des jeunes à la définition de l'agenda politique sera fortement encouragée par les Nations Unies, afin de mieux intégrer les préoccupations et problèmes qui leur sont propres.

Les activités du Système des Nations Unies au Mali doivent également tirer profit du rôle crucial qu'ils peuvent jouer dans la construction de la paix en vue d'un développement durable. Les jeunes femmes et hommes sont des acteurs centraux du changement, des partenaires essentiels et actifs pour renforcer la cohésion sociale et la résilience de la communauté et faire progresser les objectifs de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent.

Un des axes de la prévention de l'extrémisme violent consistera à utiliser le système social et d'autres systèmes assimilés comme cadres de promotion de la résolution pacifique des conflits, de la cohésion sociale, et de la consolidation de la paix et de la sensibilisation sur les risques liés à la radicalisation à travers l'introduction de modules spécifiques.

La Stratégie Jeunesse mettra l'accent sur :

- La promotion d'une culture de paix, de tolérance, des droits de l'homme y compris sur le genre chez les enfants et les jeunes dans les établissements d'enseignement et centres de formation, les écoles coraniques et les medersas à travers une éducation axée sur la paix, comme souligné par l'Agenda 2063 de l'Union africaine ;
- La promotion de dialogue entre les jeunes hommes et femmes et les autorités formelles et traditionnelles, l'administration centrale et les élus locaux et centraux;
- La nécessité de renforcer les moyens de subsistance en offrant des opportunités de développement économique aux jeunes à travers les activités génératrices de revenus et l'entrepreneuriat.
- La nécessité de renforcer les interventions autour du sport comme domaine majeur de développement/apprentissage (corps et esprit) mais aussi au renforcement de la santé mentale comme accompagnement en vue de soutenir les initiative de cocréation avec les jeunes et promouvoir leur rôle comme agents du changement.

De même, la mise en place des programmes spécifiques permettant aux jeunes anciennement associés aux groupes armés et extrémistes à se réinsérer dans leur communauté. Cette réinsertion sera encouragée et ce, en prenant en compte les leçons apprises dans d'autres pays. Des programmes permettant la prise en charge holistique y compris leur réinsertion socio-économique des jeunes survivant-es des violences de ces groupes seront également mis en place.





Les Nations Unies se doivent d'impliquer fortement les jeunes femmes et hommes, à travers leurs regroupements et organisations afin de travailler à leur autonomisation et réduire leur vulnérabilité à la radicalisation et au recrutement de groupes extrémistes violents.

### Protection des jeunes en période de crise

La plupart des violations et abus des droits de l'homme, en particulier les cas d'exécutions extrajudiciaires, de disparitions forcées, de torture et de mauvais traitements qui auraient été commis par des membres des forces de sécurité et les groupes armés ne font pas suffisamment l'objet d'enquêtes de poursuites par les autorités nationales. Ce climat d'impunité met en danger les victimes et les témoins. Malgré la création d'une Commission Nationale des Droits de l'Homme, il n'existe aucun mécanisme de protection efficace au Mali.

Un tel climat, associé à l'escalade des tensions politiques, à la peur et à l'intimidation, aux incursions des groupes armés particulièrement dans le Centre et le Nord a également poussé un grand nombre de personnes à fuir le Mali et à chercher refuge dans les pays voisins. La situation a également entravé la jouissance des droits économiques, sociaux et culturels tels que le droit à l'éducation et l'accès à des soins de santé adéquats. Les efforts internationaux pour résoudre la crise politique n'ont pas encore abouti, en partie à cause des positions radicales observées par plusieurs parties prenantes.

Eu égard au droit international qui recommande que toutes les parties à un conflit armé respectent strictement les obligations qui leur sont applicables en vertu du droit international relatif à la protection des civils, y compris les jeunes, notamment les obligations qui leur sont applicables en vertu du droit international des droits de l'homme, les conventions de Genève de 1949 et de leurs protocoles additionnels de 1977, la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et de son protocole de 1967, de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes de 1979 et de son protocole facultatif de 1999, et de la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

La présente stratégie renforcera les mesures spécifiques, conformes au droit international, qui garantissent, la protection des civils, particulièrement des jeunes tout en tenant compte des défis auxquels les jeunes sont confrontés et qui les exposent à des risques particuliers, notamment les inégalités entre les sexes qui perpétuent toutes les formes de discrimination et de violence, et les inégalités persistantes qui exposent les jeunes femmes à des risques particuliers.

Conformément aux résolutions 2250, 2419 et 2535 le SNU appuiera le gouvernement à mettre fin à l'impunité à travers des enquêtes et des poursuites d'auteurs de crimes contre l'humanité, de crimes de guerre et d'autres crimes odieux perpétrés contre des civils, y compris des jeunes, l'accès à la justice des jeunes. D'autres stratégies envisagées par le SNU porteront entre autres sur l'établissement/le renforcement de mécanismes de protection pour les personnes à haut risque, le renforcement des capacités des institutions de l'État, lorsque cela est possible, et de la société civile, la protection légale à travers des réformes légales, la diplomatie préventive, la médiation et les bons offices de la DSRSG/RC, le maintien et la consolidation de la paix à travers des projets conjoints.

### Gouvernance politique et participation





Le Mali devrait conformément à ses engagements internationaux garantir un environnement favorable et sûr pour une participation significative des jeunes, qui respecte pleinement le droit à la liberté d'opinion et d'expression, y compris le droit d'accès à l'information, et les droits à la liberté de réunion pacifique et d'association.

Tenant compte de la volonté politique affichée du Chef de l'État d'encourager et faciliter la participation des jeunes hommes et femmes dans le processus politique, notamment à travers la nomination de jeunes à de hautes fonctions politiques, le système des Nations Unies s'évertuera à soutenir la protection et la promotion des droits fondamentaux des jeunes femmes et hommes en vue de favoriser leur participation à la gestion des affaires de l'État. Une attention particulière sera mise sur la participation des jeunes femmes à la gouvernance politique y compris leur représentation dans les postes de décisions aux niveaux national et local afin de contribuer également à l'application de la loi nationale n° 052-2015.

Le SNU œuvrera également aux renforcements des capacités des jeunes pour qu'ils puissent pleinement participer à la définition de l'agenda politique afin que celui-ci intègre les préoccupations et problèmes qui leur sont propres. En cela la mise à jour de la politique nationale de la jeunesse tenant en compte les besoins et aspirations des jeunes sera un point important de soutien au gouvernement. Le système des Nations Unies s'attèlera à renforcer les aptitudes des jeunes y compris les plus marginalisées (jeunes en situation de handicap, jeune atteint d'albinisme, etc.) pour créer et renforcer des cadres de collaboration avec les acteurs nationaux à l'effet de faire entendre leurs voix et leurs préoccupations pour une plus grande prise en compte de leurs droits. Des mécanismes seront mis sur pied à l'effet de recueillir les attentes des jeunes lors de l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre de lois, programmes et politiques y compris dans le cadre de processus électoraux.

La stratégie s'adressera aux organisations et associations de la société civile et particulièrement celles des jeunes y compris des jeunes femmes pour qu'elles puissent pleinement jouer leurs rôles dans un système de gouvernance démocratique.

### Engagement communautaire et volontariat face à la pandémie du Covid-19

Compte tenu du contexte actuel, l'engagement communautaire et la promotion du volontariat à travers la mobilisation des jeunes volontaires seront soutenus et renforcés dans plusieurs secteurs clés pour renforcer la résilience des communautés de base les plus vulnérables. Cet engagement ne devrait s'estomper avec la fin du COVID-19 ou la réponse à d'autres urgences, mais s'ancrer dans la recherche de solutions de développement durable avec une intégration effective et prise en compte des préoccupations des jeunes femmes et des jeunes hommes. Ces jeunes constitueront des relais et forces actives auprès des acteurs locaux, notamment les collectivités locales et les services techniques décentralisés.

Ces deux volets seront renforcés pour encourager les jeunes femmes et hommes à devenir des acteurs du changement à travers la recherche des solutions locales aux défis des communautés d'où ils sont issus sur la base d'un renforcement mutuel. Ces stratégies proposées s'alignent parfaitement avec sur les orientations de la « Génération Sans Limites » qui veut renforcer un partenariat pouvant aider les jeunes et adolescents(es) à intervenir dans différents domaines de compétence pour mieux vivre dans leur environnement. L'objectif étant de faire en sorte que, d'ici à 2030, tous les jeunes âgés de 10 à 24 ans bénéficient d'une forme de scolarisation, d'apprentissage de métiers, de compétences de vie, de formation ou d'emploi, de paix de cohésion sociale et d'engagement.





L'objectif est de faire participer les jeunes à la recherche des solutions en les mobilisant en vue de participer de manière efficace au processus de développement à long terme. Cette mobilisation passera nécessairement par la mise en place des cadres d'échanges et de partenariats dynamiques entre les jeunes et d'autres acteurs, notamment les gouvernements des pays tant au niveau national que dans la sous-région, la société civile, le secteur privé et les agences du système des Nations Unies. Le programme YouthConnekt-Mali piloté par le PNUD et le gouvernement à travers le Ministère de la Jeunesse et des Sports est une véritable plateforme qui permettra sans nul doute de fédérer les différentes initiatives en faveur de la jeunesse et avec la jeunesse en vue d'un partage de connaissances et d'expériences sur les défis actuels et les solutions existantes pour les relever. En cela, leur participation effective sera encouragée et soutenue dans les mécanismes locaux, nationaux et sous régionaux de coordination des interventions de développement, y compris ceux de prévention et de gestion des conflits à travers une approche transfrontalière permettant de relever les défis auxquels les jeunes sont confrontés dans l'espace du G5 Sahel en capitalisant sur les initiatives en cours. La crise sanitaire mondiale sans précédent à laquelle nous sommes confrontés touche toutes les parties de la société et change les vies et les moyens de subsistance. Alors que l'attention se concentre actuellement sur les personnes les plus immédiatement touchées, de nombreux éléments indiquent que la pandémie de COVID-19 aura des effets durables, les impacts sociaux, culturels, économiques, politiques et multidimensionnels sur l'ensemble des sociétés, y compris les jeunes, comme le souligne le rapport du Secrétaire général "Responsabilité partagée, solidarité mondiale" (mars 2020). Compte tenu du contexte actuel, l'engagement communautaire face à la pandémie du COVID-19 à travers la mobilisation des jeunes volontaires sera soutenu et renforcé dans plusieurs secteurs clés pour renforcer la résilience des communautés de base les plus vulnérables.

## Axe 2 : La croissance inclusive, résiliente et la durabilité environnementale

### Emplois, entrepreneuriat et innovation

L'emploi et l'entrepreneuriat sont des facteurs déterminants de la croissance économique et un enjeu de sécurité et de stabilité dans le contexte actuel du Mali. Le Mali s'est doté en mars 2014 d'une Politique Nationale de l'Emploi qui vise à l'accroissement des opportunités d'emplois décents. Également, la politique-cadre de développement de la jeunesse 2012-2016, vise, dans sa stratégie et politique pour l'emploi des jeunes, à créer des emplois productifs et décents pour les jeunes.

L'analyse des données statistiques dans le domaine de l'emploi démontre que les jeunes sont les plus exposés sur le marché de l'emploi. Le taux de l'emploi des jeunes de 15-40 a relativement baissé à 60.1% en 2018 contre 62% en 2017 selon l'Enquête Nationale de l'Emploi auprès des Ménages (ENEM 2018). Le taux d'emploi global chez les jeunes femmes est plus faible que les jeunes hommes respectivement 49.9% et 73.1%. On note également que le taux d'emploi des jeunes est de 64.6% en zone rurale contre 49.8% en milieu urbain. Cela s'explique par le fait que le secteur rural occupe plus de 80% de la population, mais aussi correspond au secteur créant le plus grand nombre d'emplois informels. Elle occupe également une grande partie de la main d'œuvre non qualifiée, offrant des emplois précaires ou saisonniers. Parallèlement, les jeunes sont fortement touchés par le chômage. Parmi la population en âge de travailler (15-65 ans), le chômage touchait en 2017 9.1% d'entre eux (8% chez les hommes et 10.4% chez les femmes, 8.1% en milieu rural et 12% en milieu urbain y compris Bamako). Le taux de chômage des 15-35 ans est de 14.9% en 2017 (14.2% pour les hommes et 15.7% pour les femmes). Le chômage des jeunes varie également selon les régions administratives, certaines régions enregistrant des taux de chômage plus élevé que d'autres régions. La région de Gao enregistre le taux le plus élevé





de chômage des jeunes de 15-35 ans (54.8%), suivie de Koulikoro (46.8%) et Bamako (18.5%). Les régions de Sikasso (4.7%), Ségou (5.5%) et Kayes (6.1%) sont les moins touchées par le chômage des 15-35 ans.<sup>6</sup> Autre constat du CREDD, les jeunes de niveau de l'éducation supérieur et secondaire sont les plus affectés par le chômage avec des taux de chômage respectivement de 44.2% et 31.8%. De plus, 97% des emplois sont dans le domaine informel, c'est-à-dire étant précaires et peu rémunérés.

La problématique de l'emploi au Mali se résume généralement par le manque d'emplois dans le secteur formel, la précarité des emplois informels, des revenus du travail insuffisant pour permettre à de nombreux ménages de vivre au-dessus du seuil de pauvreté, un sous-emploi chronique en milieu rural, de grandes difficultés d'insertion professionnelle pour les jeunes dues à l'inadéquation entre la formation acquise et l'offre du marché de travail, la faiblesse de la formation professionnelle et technique et de fortes inégalités entre les hommes et les femmes en termes d'emploi et de chômage. Le manque d'opportunités en termes d'accès au financement pour les jeunes hommes et les jeunes femmes constitue un enjeu majeur à relever et entrant dans les priorités d'actions. Moins de 35% des jeunes maliens ont accès à des services financiers. Ce faible taux peut être lié à de faibles niveaux d'éducation financière, ceci étant particulièrement critique pour les jeunes entrepreneurs. L'éducation financière correspond à l'aptitude de comprendre divers domaines financiers, y compris des sujets liés à la gestion des finances personnelles, de l'argent, des emprunts et de l'investissement

L'une des solutions à ces difficultés est la promotion de la formation professionnelle et technique, la formation en entrepreneuriat et l'accès au financement des jeunes pour le démarrage de leurs entreprises. En effet, l'un des facteurs chroniques du déficit d'emploi formel est dû à la taille restreinte du secteur privé et le manque d'opportunité d'emploi d'où la nécessité d'un dispositif favorisant l'auto-emploi ainsi que la création de micros, petites et moyennes entreprises adaptées au contexte national. Le Mali gagnerait à ce que soit développé les chaînes de valeurs à travers la transformation des produits agricoles, l'élevage, la pêche, la pisciculture et les produits forestiers ligneux et non ligneux. Selon l'Enquête EMOP 2018, sur l'ensemble des emplois occupés par les jeunes dans le milieu urbain, 56,5% sont des emplois indépendants dont 49,8% indépendants non agricoles. Cette part importante des emplois indépendants en milieu urbain pourrait s'expliquer par le poids des indépendants non agricoles à Bamako et des indépendants agricoles dans d'autres localités urbaines. La promotion de l'entrepreneuriat et l'accès au financement pour les jeunes se trouvent donc être une bonne solution pour réduire le sous-emploi.

Toute initiative tendant à faciliter l'accès des jeunes à l'emploi telles que l'apprentissage à travers les stages professionnels, le bénévolat, sera encouragée ou renforcée.

Ainsi, les Nations Unies à travers la stratégie jeunesse doivent accompagner le gouvernement, la société civile et le secteur privé dans l'établissement d'une synergie d'actions entre les différentes politiques sectorielles que sont la jeunesse, l'emploi, la formation professionnelle et l'industrie. Ainsi, les Nations Unies appuieront les initiatives qui tendent à :

- Identifier les secteurs porteurs d'emploi des jeunes (les multiplicateurs d'emploi jeunes) au Mali ;
- Encourager et réorienter les jeunes vers le secteur de la production, la transformation, la conservation et la commercialisation des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques et favoriser l'accès aux marchés ;

<sup>6</sup> Ministère de l'Économie et des Finances, Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, & PNUD. (2019, mai). *Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable*. <https://www.maliapd.org/wp-content/uploads/2019/07/Version-Finale-CREDD-2019-2023.pdf>.(page 33/148)







- Encourager l'entrepreneuriat et le travail indépendant chez les jeunes à travers des projets innovants qui orientent les jeunes vers des secteurs porteurs de l'économie malienne, y compris l'économie verte et les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC)
- Promouvoir des modes de financement innovants et alternatifs et mettre en place les instruments juridiques nécessaires ainsi que de faciliter l'accès aux financements de ceux laissés de côté ;
- Promouvoir l'accès aux services financiers et non-financiers abordables, accessibles et pertinent qui ciblent les besoins des jeunes ;
- Accroître l'engagement de la diaspora malienne pour un meilleur transfert de compétences nouvelles et innovantes pour favoriser la formation et l'entrepreneuriat des jeunes ;
- Appuyer la réforme du système éducatif et la formation professionnelle pour qu'ils soient adaptés au marché du travail et qu'ils encouragent la création d'entreprise et l'innovation
- Mettre un accent sur la viabilité environnementale comme facteur de création de richesses et de promotion de l'emploi pour faire des jeunes les vrais acteurs du développement durable en faisant la promotion de nouveaux secteurs émergents comme les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Les jeunes doivent bénéficier des emplois décent pour un avenir durable à faible émission de carbone.

## Changement climatique, protection de l'environnement, énergies nouvelles et renouvelables

Le climat du Mali est de type sahélien et se caractérise par une grande variabilité inter annuel de la pluviométrie qui se traduit par des années sèches récurrentes devenues de plus en plus fréquentes à partir de 1968. Cette situation est liée à la nature du climat du Mali et aux changements climatiques dont les manifestations à travers les effets néfastes des phénomènes climatiques extrêmes constituent un grand handicap pour le développement du pays. En effet, la fragilité des écosystèmes du pays le rend très vulnérable à ces phénomènes et le contexte socio-économique difficile affaiblit ses capacités d'adaptation (*source : PANA 2007*).

Les impacts des changements climatiques touchent tous les secteurs du développement socioéconomique (agriculture, foresterie, pêche, élevage, mine, énergie et culturel). Par conséquent, ils entraînent l'accélération de la destruction des ressources naturelles (eau, sol, air, faune et flore) et la dégradation du cadre de vie. Au Mali, selon cette étude, l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'énergie, la santé, les ressources en eau, la faune, la forêt, le transport, l'éducation, l'industrie, l'habitat ont été retenus comme des secteurs à risques climatiques. La vulnérabilité des changements climatiques accélère la durée, l'ampleur et la fréquence des risques naturels et rend les communautés plus vulnérables. L'analyse de vulnérabilité des couches socioprofessionnelles effectuée dans le cadre du Projet PANA/Mali, 2007 a montré que les petits exploitants agricoles et les artisans sont les plus vulnérables. Aussi, Il ressort que les jeunes et les femmes constituent les groupes les plus vulnérables aux effets des changements climatiques. Les sécheresses récurrentes dues aux changements climatiques ont entraîné la baisse de la production agropastorale dans les différentes localités du pays. Cette situation est à la base du départ massif chaque année en exode des jeunes pour ne laisser que les femmes et les plus jeunes qui sont obligés de pratiquer du petit commerce pour s'y adapter. Ce commerce est essentiellement basé sur le jardinage et la vente des produits et sous-produits laitiers issus du secteur Élevage, lui-même vulnérable aux effets néfastes des changements climatiques.<sup>7</sup>

---

<sup>7</sup> Source : Rapport final du plan d'investissement pour une économie verte et résiliente aux changements climatiques pour le Mali, décembre 2018, <https://www.greenclimate.fund/sites/default/files/document/mali-country-programme.pdf>.





Eu égard à tout ce qui précède, en harmonie avec la Stratégie intégrée de l'ONU pour la région du Sahel<sup>8</sup>, en particulier le Mali, Objectif 3 « les plans et les interventions humanitaires et le développement sont intégrés pour renforcer la résilience à long terme », et compte tenu de l'expertise du Système en matière de Culture de la Paix, le Système des Nations Unies au Mali entend mettre en place une stratégie jeunesse en vue d'accompagner le Gouvernement malien à mobiliser et impliquer davantage les jeunes dans la gestion durable des ressources naturelles et renforcer leurs capacités de résilience individuelle, communautaire et institutionnelle en les dotant de compétences et de connaissances nécessaires pour mieux faire face aux aléas du changement climatique comme cause d'exode ou d'émigration.

Cette implication des jeunes passera par la mise en œuvre des pratiques agricoles intelligentes au climat qui permettent d'accroître la productivité et la transformation des produits agro-sylvo-pastorales et halieutiques et l'accès aux marchés y compris internationaux et le e-commerce. La stratégie jeunesse fera la promotion des énergies renouvelables (solaires, éolienne, bioénergies) pour augmenter l'accès des jeunes à une énergie propre et absorbable. Elle fera également la promotion des approches novatrices de financement telles que les subventions de résilience climatique basées sur les performances (SRCBP). Les nouvelles entreprises dans le domaine de l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques y compris l'implication des jeunes à la création d'emplois verts seront encouragées (ex. : développement de l'écotourisme, la gestion durable des terres). La contribution des jeunes à la préservation des écosystèmes sera renforcée à travers leurs efforts de sensibilisation des citoyens et la mise en place de systèmes d'alertes rapides, le renforcement de leur capacité d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes.

Dans ce même ordre, le SNU accompagnera la mise en œuvre d'initiatives des jeunes visant la promotion de l'économie circulaire et l'utilisation des énergies nouvelles et/renouvelables.

### Partenariats public-privé et mobilisation des ressources

La mobilisation des ressources doit être érigée en priorité pour permettre la concrétisation des plans de développement au Mali et la création d'emplois. La stratégie jeunesse des Nations unies au Mali mettra le focus sur le partenariat avec le secteur privé à travers la mise en place des cadres de concertation tripartites ou la redynamisation de ceux déjà existants en vue de la mobilisation des ressources pour financer les entreprises dirigées par les jeunes.

Elle aura également comme objectif la mise en place de fonds de garantie pour faciliter l'accès des jeunes à la finance et à des taux d'intérêt faibles. Les partenariats public-privé devront d'abord et avant tout favoriser le dialogue inclusif sur les secteurs porteurs de l'économie (y compris le climat), l'innovation, la promotion de l'entrepreneuriat, le financement des PME, PMI, l'insertion socioprofessionnelle en vue de la création des emplois durables.

À cet effet, l'entrepreneuriat des jeunes et le financement seront fortement encouragés et soutenus dans le cadre de ce dialogue tripartite (État, secteur privé et organisations de jeunesse) sous l'impulsion du système des Nations Unies dont le rôle sera déterminant. Promouvoir l'entrepreneuriat et faciliter le financement des PME et PMI dirigées par les jeunes à travers la mobilisation des ressources auprès du secteur privé en général se révèle être un puissant instrument de réduction de la pauvreté et de relance de l'économie.

<sup>8</sup> *Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel*. (s. d.). <https://unowas.unmissions.org/fr/strat%C3%A9gie-int%C3%A9gr%C3%A9e-des-nations-unies-pour-le-sahel>. Consulté 20 juillet 2020, à l'adresse.





### Axe 3 : L'accès aux services sociaux de base et la protection sociale

#### Santé des adolescents et des jeunes et Réponse au Covid-19

Au Mali, la population se caractérise par son extrême jeunesse. La structure par âge de la population révèle que les moins de 15 ans représentent 46,6% de la population, les adolescent-e-s et les jeunes entre 10 et 24 ans représentent 32,7% de la population, la tranche d'âge de 15-64 ans représente 49,77 % et celle âgée de 65 ans et plus est de 2,95%. Plus de la moitié des habitants vit en milieu rural.

En matière d'accès aux services de santé reproductive, la jeunesse malienne, en particulier les adolescentes fait face à d'énormes défis en matière de santé sexuelle et reproductive malgré des avancées notoires. La réalisation des Objectifs de Développement durable (ODD) passe inévitablement par la santé et le bien être des jeunes. Selon la dernière enquête démographique et de Santé (EDS) 2018, 73% des femmes de 0-14 ans sont excisées. La sexualité et la fécondité au Mali sont très précoces à cause du mariage des enfants : selon l'EDS 2018, 70% des filles ont eu leur premier rapport sexuel avant l'âge de 18 ans alors que 53% étaient en union dans la tranche d'âge des 25-49 ans. Cette précocité met gravement en danger la santé des filles. D'après les estimations, l'indice synthétique de fécondité reste élevé au Mali avec 6,3 enfants par femmes en moyenne (DHS 2028). La fécondité parmi la tranche d'âge 15-19 ans est relativement élevée, car 59 % ont déjà commencé leur vie procréative et le taux spécifique de fécondité pour cette tranche d'âge est de 164 % (EDS 2018). Les études démontrent que la réduction des mariages d'enfants pourrait générer près de 1,5 milliard de dollars par an au Mali d'ici 2030<sup>9</sup>). Les objectifs de développement durable et la Stratégie mondiale pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent offrent une occasion sans précédent d'intensifier l'action en faveur de la santé des adolescents. Il est possible l'amélioration des conditions des adolescents et des jeunes, si l'accent est mis sur la dynamique des populations, les droits de l'homme et l'égalité des sexes. S'ils sont autonomes, en bonne santé, instruits et intégrés au marché du travail, les jeunes pourront aider les pays à tirer parti du dividende démographique.

En matière de lutte contre le VIH seulement 16% des jeunes de 15-24 ans ont une connaissance complète sur la transmission et des moyens de prévention contre le VIH. Bien que 25% des jeunes hommes et 11% des jeunes femmes ont eu des rapports sexuels avec un partenaire non marital, seulement 14% des femmes ont porté un condom contre 32% des hommes, 10% des jeunes femmes d'entre elles et 6 % des hommes ont effectué un test VIH au cours des 12 derniers mois (EDS 2018).

Les défis majeurs auxquels la jeunesse malienne fait face sont d'ordre structurel et opérationnel :

#### Structurels :

- La faible coordination des structures associatives ;
- La multitude des structures associatives et de réseaux de jeunes, ce qui limite leur force ;
- La faible capacité de participation et d'impact des structures sur les décisions importantes qui les concernent ;
- L'insuffisance d'indépendance de certaines structures ;
- La persistance des pesanteurs socio culturelle.

<sup>9</sup> Source : Rapport Banque Mondiale 2018 <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/30326>



## Opérationnels

- La faible disponibilité et le faible accès aux informations et services de SRAJ de qualité tant au niveau scolaire que communautaire ;
- Précocité des relations sexuelles parmi les Adoléscentes et souvent non protégées (13,6 % pour les garçons et 14,7% de moyenne d'âge dans une étude menée en milieu scolaire par UNFPA, avec 70% faisant des rapports sexuels non protégés) ;
- La faible prise en compte des besoins des Adoléscentes et jeunes dans les politiques, lois, et programmes au Mali ;
- La faible disponibilité des données de qualité sur les questions de SRAJ ;
- Le faible leadership des Jeunes et associations des jeunes.

Certaines agences du SNU font la promotion de la Santé de la Reproduction des adolescents et des Jeunes et facilitent l'accès à l'information sur la santé notamment la planification familiale, la lutte contre les IST/VIH en milieu scolaire et non scolaire. En plus elles soutiennent les interventions permettant de renforcer le leadership, leur autonomisation et leur participation à la construction de la paix et au développement durable.

Avec cette structure de la population, tous ces défis ne permettront pas au Mali d'atteindre le dividende démographique si un investissement spécifique n'est pas fait sur le capital humain jeune en termes de santé en vue d'accélérer la réalisation du potentiel des jeunes

La stratégie qui sera adoptée consistera à :

1. Faire un plaidoyer auprès des décideurs et des leaders pour la prise en compte des besoins et préoccupations des jeunes, surtout les jeunes pauvres, vivant avec un handicap, les orphelins et les jeunes réfugiés dans le processus de planification et de budgétisation et de mise en œuvre des projets et programmes ;
2. Développer des documents de programmation participatifs et inclusifs ;
3. Créer / renforcer des structures d'offres adaptées aux jeunes ;
4. Communiquer pour le changement de comportement et faire la promotion des approches innovantes pour l'utilisation et la promotion des services par et pour les jeunes ;
5. Améliorer le dialogue social et communautaire pour une renégociation des normes sociales en faveur de la SRAJ ;
6. Renforcer le système de collecte, recherche, de suivi, de documentations et de coordination des interventions de développement et de cohésion sociale par et pour les jeunes.

## Éducation et formation professionnelle

L'éducation, l'enseignement et la formation technique et professionnelle (ETFP) assurent l'acquisition des compétences et des qualifications pour le monde du travail. L'ETFP au Mali est particulièrement important en raison de sa pratique, depuis longtemps, sous la forme traditionnelle. Le pays compte, depuis 2009, une politique nationale issue d'un large processus de consultation qui a impliqué l'ensemble des acteurs concernés et qui définit les orientations et les objectifs stratégiques de développement de la formation professionnelle<sup>10</sup>.

---

<sup>10</sup> Direction nationale de la Formation professionnelle, Mali. (2009). Politique nationale de Formation professionnelle. [https://www.ilo.org/dyn/natlex/natlex4.detail?p\\_lang=en&p\\_isn=103134&p\\_count=9&p\\_classification=09](https://www.ilo.org/dyn/natlex/natlex4.detail?p_lang=en&p_isn=103134&p_count=9&p_classification=09).





Le cadre réglementaire solide n'est pas suffisant pour surmonter les défis du système d'EFTP, parmi lesquels l'absence d'une meilleure adaptation aux besoins de l'économie nationale. Ajoutés aux défis de l'enseignement général, surtout la qualité de l'éducation, cette situation pose de grandes difficultés aux jeunes, impactant leur préparation à contribuer au développement économique du pays.

En appui à la mise en œuvre du CREDD spécifiquement au niveau de son objectif global 5.2. qui stipule : « Assurer le droit des citoyens à une éducation et une formation professionnelle de qualité à travers un système éducatif inclusif, mieux adapté aux besoins de l'économie, cohérent et fonctionnel » le SNU Mali travaillera avec le Gouvernement et les acteurs du développement des jeunes, notamment les organisations de la jeunesse ainsi que les jeunes enseignants et formateurs, sur diverses interventions destinées à instaurer un environnement d'apprentissage et de formation professionnelle favorable permettant de doter les jeunes des compétences et qualifications requises pour participer au développement de leurs communautés.

En suivant une approche « par les jeunes, avec les jeunes et pour les jeunes », l'objectif sera d'améliorer l'environnement éducatif et de formation professionnelle, permettant aux jeunes d'acquérir des qualifications et compétences pour les opportunités du marché de travail, y compris les compétences pour prendre part à la prise de décision.

L'accent sera mis sur l'entrepreneuriat et la création d'entreprises y compris le développement de compétences pour les emplois verts dans le domaine des énergies renouvelables, l'agriculture intelligente au climat et la gestion durable des terres et eaux pour une économie inclusive, adaptée et résiliente au changement climatique et conformément à l'engagement du pays à mettre en œuvre sa contribution déterminé au niveau national (CDN)<sup>11</sup>.

Des opportunités nouvelles seront créées pour les jeunes à travers le renforcement de la formation professionnelle pour répondre aux besoins de l'économie à travers des formations inclusives pour l'entrepreneuriat et l'auto-emploi y compris le développement des compétences numériques de base et de la littératie et la numératie, en intégrant l'apprentissage sur les tas.

Une attention particulière sera accordée à l'amélioration des apprentissages dans l'économie informelle, tout en les faisant évoluer vers le modèle d'apprentissage de qualité de l'OIT<sup>12</sup>. Le modèle, basé sur six éléments de base principaux, comprend la réglementation du statut des apprentis et dispositions de sécurité sociale.

La stratégie de l'approche pour la formation professionnelle consistera à (i) aligner l'offre d'EFTP sur les besoins de l'économie avec la mise en place de formations de courte durée axé sur les domaines susmentionnés en appui à une économie inclusive, adaptée et résiliente au changement climatique et débouchant sur des certifications reconnues au niveau national (ii) renforcer les apprentissages sur l'économie informelle en appuyant son évolution vers un modèle d'apprentissage de qualité (iii) introduire l'entrepreneuriat dans la formation professionnelle (iv) intégrer le développement de la numératie, la littératie et les compétences numériques de base aux formations (iv) rendre le système plus inclusif, en accordant une attention aux jeunes vulnérables, particulièrement sur la récupération des filles victimes de différentes formes de violences (grossesse précoce, filles mères, mariées

---

<sup>11</sup> UNDP, Note d'information sur la mise en œuvre de la (CDN) du Mali dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le Climat [shorturl.at/htvAM](https://shorturl.at/htvAM)

<sup>12</sup> Modèle d'apprentissages de qualité de l'OIT : [shorturl.at/qIV34](https://shorturl.at/qIV34)





précocement) en vue de leur réinsertion dans le processus d'apprentissage de leur choix, et tout en soutenant le développement des compétences pour la consolidation de la paix et la résilience.

Complétant cette stratégie, des actions de plaidoyer seront menés pour faciliter la mise en place d'un processus de participation des jeunes du niveau local (école, communauté) au niveau national (municipalité, législative, départements ministériels) en mettant l'accent sur le développement de leadership pour les jeunes marginalisés.

La stratégie visera finalement à promouvoir l'accès équitable des jeunes, surtout les plus vulnérables à l'éducation formelle et leur maintien dans le système jusqu'à achèvement. La stratégie veillera également à récupérer les filles victimes de différentes formes de violences (grossesse précoce, filles mères, mariées précocement) en vue de leur réinsertion dans le processus d'apprentissage de leur choix.



## 7. Mobilisation des ressources, partenariat et communication

### Mobilisation des ressources : Forces, faiblesses, opportunités et menaces

La stratégie jeunesse permettra un positionnement et le développement de projets conjoints ou non qui pourraient être financés.

Le tableau ci-dessous présente les principales forces et faiblesses (facteurs internes) et les potentielles opportunités et menaces (facteurs externes) que pourrait rencontrer l'équipe pays dans le cadre de la mobilisation de ressources pour la mise en œuvre de la stratégie jeunesse au Mali.

Il s'agira de partir de ces forces et de ces opportunités existantes pour surmonter les faiblesses et les éventuelles menaces tout en veillant continuellement à aligner les futures interventions à l'UNSDCF et à la vision du Gouvernement malien traduite dans son Cadre Stratégique pour la Relance économique et le Développement durable (CREDD).





<b>Forces</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Expertise et valeur ajoutée des Nations Unies reconnues dans ses domaines de compétences</li><li>• Capacités à répondre d'une manière efficace et efficiente aux questions de jeunesse à travers des approches multiples, complémentaires et novatrices</li><li>• Excellentes relations partenariales internes avec les agences sœurs du Système des Nations Unies (SNU) concrétisées à travers les différents programmes et projets conjoints au Mali.</li><li>• L'appréciation et la reconnaissance de la plus-value, de la qualité et de la pertinence des actions et des activités des Nations Unies par l'État malien</li></ul>	<b>Faiblesses</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Ambitions souvent trop élevées par rapport aux moyens humains, matériels et financiers disponibles</li><li>• Faiblesse de la communication interne et externe</li><li>• Faible coordination et de synergie d'actions</li><li>• Procédures administratives rigides ;</li></ul>
<b>Opportunités</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• L'existence d'un Accord pour la Paix et la Réconciliation Nationale au Mali, consensuel et approuvé par toutes les parties prenantes</li><li>• Les Priorités gouvernementales autour de la question de l'autonomisation des jeunes, la culture de la paix, la réconciliation nationale.</li><li>• L'élaboration et le suivi de documents stratégiques clés, tels que le CREDD (2019-2023), et l'UNSDCF (2019-2024)</li><li>• Volonté politique traduite par l'adoption des documents cadre de politique au niveau national en faveur de la promotion de la jeunesse (la Politique Cadre de Développement de la Jeunesse (PCDJ), la Politique Nationale de Promotion de la Jeunesse (PNPJ) et la Politique Nationale de Développement du Sport (PNDS), le Plan National pour la Culture de la Paix au Mali (PNCP), etc.</li><li>• Consensus autour de la problématique de la question de reconstruction et</li></ul>	<b>Menaces</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Situation sécuritaire et sanitaire en dégradation dans le pays qui dépasse les frontières nationales ;</li><li>• Faible présence de l'Etat dans certaines zones de mises en œuvre des interventions pour garantir l'appropriation nationale et un transfert rapide de compétence entre le système des Nations Unies et le Gouvernement ;</li><li>• Faiblesse dans la gestion des Ressources Humaines</li><li>• Taux croissant des violences basées sur le genre</li><li>• Faiblesse dans l'intervention dans les zones de conflit due aux difficultés d'accès dans certaines régions du Nord (Kidal) et certains cercles de la région de Mopti.</li><li>• Le manque de données statistiques (Baseline et indicateurs) fiables</li></ul>







redynamisation du patrimoine culturel et expression culturelle du Mali	
---	--

## Partenariat

Conformément à l'ODD 17 qui promeut les partenariats efficaces entre les gouvernements, le secteur privé et la société civile, la présente stratégie envisage une approche inclusive au niveau mondial, régional, national et local avec comme valeur commune la protection des droits fondamentaux des jeunes femmes et hommes, y compris les plus vulnérables et appartenant à des groupes minoritaires ou des groupes marginalisés. Le système des Nations Unies est mandaté par la communauté internationale pour promouvoir et protéger tous les droits de l'homme au Mali. Nous sommes une organisation basée sur la connaissance qui offre un leadership, travaille objectivement, éduque et agit pour assurer l'élargissement de l'espace démocratique malien et soutenir les efforts des autorités maliennes à mieux respecter les droits de l'homme. Dans l'exécution de cette stratégie, le système des Nations unies travaillera conjointement avec :

- Le gouvernement du Mali
- Le secteur privé
- Les universités
- Les groupes de réflexion
- Les leaders religieux
- Les leaders traditionnels
- Les organisations de la société civile y compris les organisations de jeunes
- Les organisations de travailleurs
- Le Conseil National de la Jeunesse (CNJ)
- Les professionnels des médias
- L'Union africaine
- La CEDEAO
- L'Union européenne
- Les États membres
- La MINUSMA, etc.

## Communication

Les Nations Unies sont en première ligne pour promouvoir le respect des droits des jeunes hommes et des jeunes femmes, pour renforcer la confiance, les capacités et la stabilité au Mali. En tant qu'organisation fondée sur la connaissance, le Système des Nations Unies a un mandat à part entière pour promouvoir et protéger les droits de l'homme, qu'il met en œuvre en surveillant et en rendant compte de la situation des droits de l'homme, de la coopération technique avec les acteurs nationaux et des activités de protection dans le pays. C'est la raison pour laquelle une communication claire et efficace sur le mandat et les activités du SNU au Mali en général et particulièrement en faveur de la promotion du rôle de la jeunesse en tant qu'acteur clé dans le processus de développement est de la





plus haute importance. Une stratégie de communication sera développée pour la mise en œuvre de cette stratégie à l'effet :

- Promouvoir et renforcer l'esprit « ONE UN » pour une meilleure coordination en vue de garantir l'impact des interventions et assurer du coup la visibilité du système des Nations Unies à travers le partage des informations et la sensibilisation sur son mandat ainsi que ses activités à l'intention de la jeunesse ;
- Renforcer le positionnement du système Nations Unies comme un acteur clé et une source d'information sur la situation des jeunes au Mali ;
- Mobiliser les jeunes et renforcer leur participation en tant qu'acteurs clés à la construction d'un avenir meilleur pour leur plein épanouissement ;
- Promouvoir les principes et les valeurs du système Nations Unies.

## 8. Coordination, gestion et suivi

Le groupe de travail inter agence sur la jeunesse aura un premier rôle de coordination pour assurer la mise en œuvre effective et l'atteinte des résultats de la stratégie des Nations Unies pour la jeunesse. Ceci dit, tous les membres de l'Équipe Pays du système Nations Unies auront une responsabilité partagée pour assurer la réflexion commune, l'orientation stratégique, la coordination et le suivi de la mise en œuvre en appui aux efforts du gouvernement du Mali et en collaboration avec les structures de jeunesse. La bonne exécution de la Stratégie dépendra directement de l'efficacité et de l'efficience de la collaboration entre les membres de l'Équipe Pays du système Nations Unies, d'une bonne intégration entre les différentes unités au niveau des programmes et des opérations et des synergies entre les priorités et les actions décrites dans la Stratégie et dans le plan d'action y afférant.

- Le Groupe de Gestion de Programmes (PMT) aura la responsabilité de la planification conjointe des activités, du suivi de la performance des résultats et de l'assurance qualité du reporting ;
- Le Groupe de Gestion des Opérations (OMT) apportera un appui à l'amélioration de l'efficacité et l'efficience des opérations ;
- Le Groupe de Communication (UNCG) planifiera, exécutera et suivra les actions de communication et de visibilité.
- Le Groupe de Mobilisation des Ressources (GMR) élaborera une stratégie conjointe de mobilisation des ressources additionnelles et assurera le suivi.
- Le Groupe Thématique Genre (GTG) veillera au partage des connaissances, au plaidoyer et à l'intégration de la dimension genre dans les activités mises en œuvre dans les différentes composantes.
- Le Groupe Technique de Suivi-Evaluation (GTSE) coordonnera la mise en œuvre du plan de suivi-évaluation et préparera des rapports de résultats.
- Le suivi sera assuré pendant toute la durée de la mise en œuvre de la stratégie. Le suivi des activités se fera au niveau des agences et les rapports d'exécution partagés avec le GTSE pour l'élaboration du rapport conjoint. Des missions de suivi conjointes seront organisées sur le terrain.
- Le Suivi des résultats procédera d'une collecte systématique des données sur les indicateurs spécifiques suivant le plan de suivi-évaluation et qui permettra de fournir aux parties prenantes l'état de progrès de la stratégie. Des revues semestrielles conjointes seront organisées pour suivre l'avancement des progrès dans la mise en œuvre de la stratégie.





- L'Équipe pays du SNU fera un rapport annuel conjoint consolidé (financier et narratif) qui doit être harmonisé avec l'*One UN Country Results Report*. Une évaluation finale conjointe de la stratégie sera faite pour examiner son impact, sa pertinence et tirer des leçons.

## 9. Suivi et Évaluation

Les agences suivront l'avancement des interventions pour atteindre les résultats attendus dans le Cadre des Résultats en utilisant l'approche de gestion basée sur les résultats en accord avec les exigences du Système des Nations unies. Des systèmes seront développés et mis en œuvre dans les différents projets pour suivre et évaluer les progrès réalisés par rapport aux résultats obtenus en utilisant les indicateurs développés dans le Cadre des résultats. Les suivis des activités se feront au niveau des agences selon les calendriers d'activités et les rapports d'exécution partagés avec le GTSE pour les rapports conjoints. Les agences valideront les progrès et les réalisations des interventions à travers des visites terrain et des méthodes de suivi à distance (appel téléphonique, réunions virtuelles), une coordination régulière, une collecte et une analyse systématique des données, des suivis financiers et des rapports mensuels sur les dépenses par rapport au budget convenu. Toutes les activités sur le terrain, incluant les enquêtes et les évaluations finales, seront étroitement coordonnées avec les autorités locales, les acteurs de la société civile et les autres parties prenantes. Les agences fourniront également de l'assistance technique au Gouvernement du Mali aux niveaux national, régional et local et assureront des évaluations régulières des résultats définis au niveau thématique du Cadre des résultats.

Pour tirer des leçons, évaluer l'impact et la durabilité de la programmation conjointe pour la jeunesse, des réunions conjointes inter agences seront organisées à chaque semestre. Les progrès vers l'atteinte des résultats thématiques définis dans le Cadre de résultat feront l'objet d'un rapport annuel conjoint consolidé (financier et narratif) qui sera harmonisé avec l'*One UN Country Results Report*.

Une évaluation finale conjointe sera réalisée à la fin de la période de mise en œuvre de la Stratégie Jeunesse pour examiner son impact, sa pertinence, la durabilité et tirer les leçons apprises.

## 10. Cadre des résultats et ressources



Résultats et Indicateurs	SNU	Baseline (début août)	Cible 2022	Cible 2024	Moyens de vérification	Cadre budgétaire commun (USD)		
						TOTAL	Disponible	À mobiliser
<u>Axe stratégique 1 : La gouvernance efficace et redevable pour une société en paix, juste et inclusive</u>								
<u>Résultat 1.1 Paix et sécurité</u> : La participation des jeunes femmes et des jeunes hommes est accrue dans les processus liés à la mise en œuvre et le suivi de l'Accord pour la paix et la réconciliation aux niveaux local, national et sous-régional et dans la prévention et gestion de conflits inter et intracommunautaires.						<u>TOTAL :</u> PVNU : 452 000	<u>TOTAL :</u> PVNU : 0 PNUD : N/A	<u>TOTAL :</u> PNVU : 452 000 PNUD : 965 140 000
<u>Indicateurs de Résultat/Paix et sécurité :</u>								
1.1.1 Pourcentage de structures et mécanismes de prévention et de gestion des conflits intégrant les jeunes étant fonctionnels	UNHCR PNUD	UNHCR :42	UNHCR :52 PNUD : 60%	UNHCR : 60 PNUD : 80%	# de CLPC Rapport annuel conjoint de mise en œuvre de la stratégie	PNUD : 965 140 000		
1.1.2 Nombre de structures de jeunes renforcées et participant à la vulgarisation et la mise en œuvre de l'accord de paix et de réconciliation nationale	PNVU UNFPA PNUD	PNVU : 0 UNFPA :23	PNVU : 5 UNFPA :75 PNUD : 30 000	PNVU : 8 UNFPA : 150 PNUD : 35 150	Rapport d'activités AFP, partenaires Rapport annuel conjoint de mise en œuvre de la stratégie			

1.1.3 Nombre d'initiatives de gestion des conflits inter et intracommunautaires et transfrontaliers et de lutte contre la violence pilotées par les jeunes	PNUD		PNUD : 3 000	PNUD : 5 515	Rapport annuel conjoint de mise en œuvre de la stratégie			
1.1.4 Nombre de structures de jeunes et des groupes de survivants formés et sensibilisés sur leurs droits et les mécanismes de justice transitionnelle	UNFPA	UNFPA : 300	UNFPA : 1200 PNUD : 6000	UNFPA : 2000 PNUD : 7030	Rapport PBF Rapport annuel conjoint de mise en œuvre de la stratégie			
1.1.5 Nombre de jeunes hommes et femmes leaders d'opinion impliqués dans la prévention et la résolution des conflits dans leurs localités (désagrégé par sexe)	UNFPA PNUD	UNFPA : 100	UNFPA : 250 PNUD : 30 000	UNFPA : 500 PNUD : 35 150	Rapport PBF	PNUD : 3 004 273	N/A	PNUD : 3 004 273
1.1.6 Nombre de cercles ayant des mécanismes de dialogue inter et intracommunautaire fonctionnels et inclusifs	UNFPA UNHCR PNUD	UNHCR : 43	UNFPA : 3 UNHCR : 52 PNUD : 35	UNFPA : 3 UNHCR : 60 PNUD : 56	Rapport PBF # de CLPC Rapport annuel conjoint de mise en œuvre de la stratégie	PNUD : 1 120 00	N/A	PNUD : 1 120 000
1.1.7 % de Comités Communaux de Réconciliation (CCR) opérationnels et inclusifs	PNUD	PNUD : 30%	PNUD : 50 %	PNUD : 80%	ERAR	PNUD : 11 248 000	N/A	PNUD : 11 248 000

1.1.8 Nombre d'initiatives communautaires menées par les jeunes appuyés visant la paix, la cohésion sociale y compris entre la population déplacée, les retournées, et la population hôte.	UNFPA PNUD		PNUD : 500	PNUD : 703	Rapport annuel conjoint de mise en œuvre de la stratégie	PNUD : 14 060 000	N/A	PNUD : 14 060 000
1.1.9 Nombre de structures de jeunes conduisant des activités physiques et sportives pour soutenir les initiatives de paix et de cohésion sociale	UNICEF							
1.1.10 Nombre de communes mentant en œuvre des activités sportives pour susciter la cohésion sociale	UNICEF							
<b>Résultat 1.2 Prévention de l'extrémisme violent : Les capacités de résilience des jeunes femmes et jeunes hommes face à la radicalisation et l'extrémisme violent et leur compétence et attitude pour les prévenir sont renforcées.</b>						<b>Total :</b>	<b>Total :</b>	<b>Total :</b>
<i>Indicateurs de Résultat/Prévention de l'extrémisme violent :</i>								
1.2.1. Nombre d'associations et mouvements de jeunesse impliqués aux initiatives nationaux et locaux de dialogue interculturel et de promotion de la paix	UNICEF UNESCO	UNESCO : 0	UNESCO : 50	UNESCO : 50	Rapport d'activités UNESCO	UNESCO : 550 000	UNESCO : 450 000	UNESCO : 75 000
1.2.2. Pourcentage de jeunes formés pour détecter, évaluer et éliminer toutes les conditions propices au développement du terrorisme, de la radicalisation et de l'extrémisme violent	UNESCO	UNESCO : 0	UNESCO : 40%	UNESCO : 70%	Rapport d'activités UNESCO			

1.2.3 Pourcentage de jeunes victimes d'actes terroristes et d'extrémisme violent ayant bâti une résilience	UNESCO	UNESCO : 0	UNESCO : 40%	UNESCO : 70%	Rapport d'activités UNESCO			
1.2.4 Nombre de cadres normatifs mis en place pour contribuer de manière appropriée et efficace aux efforts nationaux de prévention de l'extrémisme violent par l'éducation	UNESCO	UNESCO : 0	UNESCO : 2 cadres normatifs	UNESCO : 5 cadres normatifs	Rapports d'activités UNESCO			
1.2.5 Nombre de mécanismes communautaires de prévention et de gestion de l'extrémisme violent fonctionnels et inclusifs	UNFPA UNESCO	UNESCO : 2	UNESCO : 3 mécanismes	UNESCO : 5 mécanismes	Rapports d'activités UNESCO			
1.2.6 Nombre de séances de sensibilisation sur la cohésion sociale ayant touché des jeunes	UNHCR	UNHCR : 40/année	UNHCR 40/année	UNHCR 40/année	Rapports AMSS monitoring de protection			
<b>Résultat 1.3 Gouvernance politique et participation : Les jeunes femmes et jeunes hommes participent plus activement et de façon équitable à la gestion de la vie publique aux niveaux national, régional et local.</b>								
<i>Indicateurs de résultat/ Gouvernance politique et participation :</i>								
1.3.1 Proportion de sièges occupés par les jeunes hommes et femmes âgés entre 15-35 ans dans les institutions						PVNU : 252 000\$	PVNU : 0	PVNU : 252 000\$
1.3.2 Nombre d'organisations de jeunes appuyés pour conduire les campagnes de sensibilisation pour la participation inclusive aux différentes élections	PVNU	PVNU : 0	PVNU : 2	PVNU : 5	Rapport d'activités AFP partenaires			

1.3.3 Nombre de jeunes hommes et de jeunes femmes formés pour leur participation aux espaces de dialogue national et d'interpellation démocratique								
<b>Résultat 1.4 Engagement communautaire et volontariat : L'engagement communautaire et le volontariat des jeunes femmes et hommes, surtout les plus vulnérables, sont accrues en vue de la recherche de solutions innovantes durables locales aux problématiques communautaires.</b>								
<i>Indicateurs de résultat / Engagement communautaire et volontariat :</i>								
1.4.1 % de structures de jeunes engagés dans l'information et la sensibilisation de leurs communautés face au Covid-19	PVNU PNUD UNICEF UNFPA UNHCR	PNUD : 60 UNHCR : 50	PNUD : 100 PVNU : 5% - 10% UNFPA : 28	PNUD : 100 PVNU : 20% UNFPA : 28	Rapport d'activités Rapport national sur la réponse covid-19 Rapport RADJA et Communication Covid Jeunes AFP Partenaires	PVNU : 200 000\$	PVNU : 0 PNUD : 905 143 (Fonds Japonais)	PVNU : 200 000\$ PNUD : 5 000 000
1.4.2 # de jeunes étant actif au sein des organisations de la société civile								
<b>Axe stratégique 2 : La croissance inclusive, résiliente et la durabilité environnementale.</b>								
<b>Résultat 2.1 Emplois, entrepreneuriat et innovation : Des mesures visant à favoriser la création des PME et PMI pour les jeunes femmes et hommes et facilitant leur accès au financement sont soutenues et renforcées.</b>								



Indicateurs de résultat /Emplois, entrepreneuriat et innovation					
2.1.1: Nombre d'initiatives prises pour faciliter la création de micros et PME/PMI par les jeunes y compris les migrants	UNHCR ONUDI	UNHCR : 10 ONUDI : 2	UNHCR : 20 ONUDI : 2	UNHCR : 30 ONUDI : 2	Rapports partenaires ADES, SAHEL21-TSF et STOP SAHEL Rapport annuel de projets Rapport final de projets
2.1.2 Nombre de micro et PME/PMI créés grâce aux interventions des AFPs	UNHCR ONUDI PNUD	UNHCR : 40 PNUD : 250	UNHCR : 60 ONUDI :10 PNUD : 1860	UNHCR : 70 ONUDI :10 PNUD : 3000	Rapport STOP SAHEL Rapport annuel de projets Rapport final de projets Rapport TEF et UBA
2.1.3 Nombre d'emplois créés pour les jeunes femmes et hommes grâce aux interventions des AFPs	UNFPA ONUDI PNUD	PNUD : 1464	UNFPA : 1200 ONUDI : 30 PNUD : 3000	UNFPA : 1200 ONUDI : 30 PNUD : 5000	Rapport espace sur SWEDD Rapport Projet réinsertion

PNUD : 5  
000 000  
(PNUD-TEF,  
programme  
spécial)

PNUD : 10 000  
000

					<p>socioécono mique et rapport financement TICAD II</p> <p>Rapport annuel de projets</p> <p>Rapport final de projets</p>		
2.1.4 Nombre d'entreprises ayant bénéficié de financement et de techniques innovantes	<p>ONUDI PNUD (Youth Connekt)</p>	PNUD : 250	<p>ONUDI :10 PNUD : 500</p>	<p>ONUDI :10 PNUD : 1000</p>	<p>Rapport annuel de projets</p> <p>Rapport final de projets</p> <p>Rapport annuel Youth Connekt et Rapport PNUD-TEF</p>	PNUD : 100 000	PNUD : 5 000 000
2.1.5 % de jeunes hommes et femmes ayant leur propre entreprise/travailleur (jeunes femmes et hommes) indépendants créés dans le cadre des interventions des AFPs	UNFPA		UNFPA : 20%	UNFPA : 20%	Rapports espaces surs et SWEDD		
2.1.6 Nombre d'enquêtes statistiques et études clés menées avec un rapport final publié sur la situation d'emploi chez les jeunes	<p>UNFPA ONUDI</p>	ONUDI : 2	<p>UNFPA :2 ONUDI : 2</p>	ONUDI : 2	Etude sur les filières porteuses à		

					Ségou et Koutiala
2.1.7 Nombre de jeunes (désagrégées par sexe) ayant bénéficié d'appui au développement des chaînes de valeur créatrices d'emplois	PNUD	PNUD : 1460 (652 filles et 808 garçons)			Rapport projet réinsertion socioéconomique des jeunes et rapport financement TICAD II
2.1.8 Nombre d'agriculteurs âgés de 15 à 35 ans formés à l'utilisation efficace des techniques/technologies agricoles à petite échelle dans les zones ciblées (désagrégé par type de technologie : après la récolte, etc., désagrégé par sexe, par âge)					
2.1.9 Nombre d'emplois créés pour les jeunes dans les chaînes de valeur agro sylvo pastorales appuyées (désagrégé par sexe)					
2.1.10 Nombre de Micro/PME appartenant à des jeunes appuyés dont le chiffre d'affaire a augmenté	PNUD	PNUD : 842	PNUD : 90	PNUD : 150	Rapport réinsertion socioéconomique et rapport plan de réponse PNUD à la Covid 19

N/A	5 000 000
PNUD : 280 050	PNUD : 1 000 000

2.11 Nombre d'initiatives/programmes de mentorat de la diaspora pour les jeunes								
2.12 Nombre de jeunes participants à des initiatives/programmes de mentorat de la diaspora (désagrégé par sexe)								
2.13 Nombre de centres d'orientation de jeunes installés et supportés (ventilé par régions)								
2.14 Nombre de jeunes et d'adolescent(es) qui participent à travers la plateforme U-reports et les réseaux sociaux pour faire entendre leur « Voix »	UNICEF							
<b>Résultat 2.2 Changements climatiques : L'implication des jeunes dans la mise en œuvre des stratégies nationales pour un développement durable est accrue.</b>								
<b>Indicateurs de résultat /Changement climatique :</b>								
2.2.1 Nombre de jeunes femmes et hommes dans les zones cibles ayant les compétences nécessaires pour promouvoir des pratiques Agricoles intelligentes face au changement climatique	UNESCO	UNESCO : 0	UNESCO : 100	UNESCO : 200	Rapports d'activités UNESCO	UNESCO : 90 000	UNESCO : 90 000	
2.2.2 Nombre de projets et d'initiatives financés pour les jeunes dans le cadre de la résilience des communautés face aux effets négatifs du changement climatique	UNESCO	UNESCO : 1	UNESCO : 5	UNESCO : 10	Rapports d'activités UNESCO			
2.2.3 Nombre de jeunes femmes et hommes dans les zones cibles impliqués dans la sensibilisation en ce qui concerne l'adaptation	UNESCO	UNESCO : 0	UNESCO : 1000	UNESCO : 2000	Rapports d'activités UNESCO			

aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact.								
2.2.4 Nombre de jeunes producteurs agricoles utilisant des techniques innovantes et résilientes de maîtrise et gestion d'eau et/ou technique de gestion durable des terres (désagrégés par sexe)	UNESCO	UNESCO : 0	UNESCO : 50	UNESCO : 2000	Rapports d'activités UNESCO	UNESCO : 70 000	UNESCO : 70 000	
2.2.5 Nombre d'institution, micro et PME, dirigés par des jeunes ayant bénéficié de formations sur les énergies renouvelables	PNUD	PNUD : 0	PNUD : 50	PNUD : 100	Rapport annuel Youth Connekt			
2.2.6 Nombre de communes ayant bénéficié d'un appui pour rendre accessibles aux jeunes des espaces, cantres ou maisons des jeunes en vue de promouvoir les échanges, le sport et les activités socioculturelles	UNICEF							
2.2.7 Nombre de suivi/supervision formative réalisé pour encadrer les jeunes								
<b>Résultat 2.3 Partenariats public-privé et mobilisation des ressources : Des partenariats public-privé et une stratégie de financement sont mis en place et développés pour faciliter la mobilisation des ressources en faveur de l'entrepreneuriat chez les jeunes</b>								
<b>Indicateurs de résultat/ Partenariats public-privé et mobilisation des ressources</b>								
2.3.1 Nb de cadre de concertation mis en place ou redynamisé pour financer les entreprises dirigées par les jeunes								
2.3.2 Nb de jeunes ayant bénéficié d'un accès à des services financiers et non-financiers pour								

entreprendre leur projet dans le cadre d'initiatives mis en œuvre par les AFP								
<b>Axe stratégique 3 : L'accès aux services sociaux de base et la protection sociale</b>								
<b>Résultat 3.1 Santé des adolescents et des jeunes et Réponse au Covid-19 : Les adolescent(es) et les jeunes hommes et jeunes femmes ont accès à des services et soins de santé et participent librement au processus de renégociation des normes sociales pour le bien-être/épanouissement</b>								
<b>Indicateurs de résultats/Santé des adolescents et des jeunes et Réponse au Covid-19 :</b>								
3.1.1. Nombre de mécanisme de diffusion des informations mise en place	UNHCR UNW	UNHCR : 1 UNW : 90	UNHCR : 1 UNW : 200	UNHCR : 1 UNW : 400	Distribution de crédit aux leaders communautaires Rapport d'activité, photos, vidéos témoignage, TDR des activités, listes présence			
3.1.2. Nombre et types d'activité initiées en réponses au COVID 19	PNVU UNICEF UNFPA UNW	PNVU : 3 activités (sensibilisation de jeunes, appui aux structures de santé communautair	PNVU : 5 UNFPA :4 UNW : 300	PNVU : 5 UNFPA : 6 UNW : 1000	Rapport d'activités Covid 19 (PNUD et CNPV) Rapport Projet RADJA	PNVU : 90 000\$ UNW : 910 000\$	PNVU : 13 000\$ UNW : 280 000\$	PNVU : 77 000\$ UNW : 3 250 000

		es et caravanes) UNW : 150			Rapport d'activité, photos, vidéos témoignage, TDR des activités, listes présence
3.1.3. Nombre de personnes ayant accès aux informations sur les services sociaux	UNFPA UNW	UNW : 850 dont 470 femmes et 380 hommes	UNFPA : 4 500 000 UNW : 3000 dont 1800 femmes et 2820 hommes	UNFPA : 800 000 UNW : 8000 dont 6000 femmes et 2000 hommes	Rapport Projet RADJA  Rapport d'activité, photos, vidéos témoignage, TDR des activités, listes présence
3.1.4. Nombre de personne touchée par les activités en réponse aux COVID 19	PNVU UNFPA UNW	PNVU : 178 000 UNW : 100 000 dont 6000 femmes et 4000 hommes	PNVU : 300 000 UNFPA : 4 500 000 UNW : 15 000 dont 8 000 femmes et 7000 hommes	PNVU : 300 000 UNFPA : 800 000 UNW : 20 000 dont 12 000 et 8 000 hommes	Rapport d'activités  Rapport d'activité, photos, vidéos témoignage, TDR des activités,

					listes présence			
3.1.5. # de cas de violence sexuelle et sexiste signalés dans lesquels les victimes reçoivent une assistance médicale	UNFPA UNHCR UNW	UNHCR : 20 UNW : 200 femmes, 0 hommes	UNFPA : 7500 UNHCR : 25 UNW : 600 femmes	UNFPA : 15 000 UNHCR : 30 UNW : 900 femmes	Rapport des ONE Stop Center, Rapport GBVIMS  Tableau de référencement AMSS  Rapport d'activité, photos, vidéos témoignage, TDR des activités, listes présence			
3.1.6. Taux d'utilisation des services de santé par les adolescent(e)s et jeunes dans les formations sanitaires	UNFPA UNW	UNFPA : 18,6% UNW : 30%	UNFPA : 20% UNW : 40%	UNFPA : 22% UNW : 60%	Profilage des grossesses  Rapport d'activité, photos, vidéos témoignage, TDR des activités,	UNW : 3 000 000	UNW : 100 000	UNW : 200000



					listes présence			
3.1.7. Proportion d'adolescents et de jeunes avouant avoir accès librement et sans discrimination aux soins et services de santé selon leur besoin	UNW	UNW : 30% dont 20% garçons et 10% filles	UNW : 45% dont 20% filles et 25% garçons	UNW : 60% dont 30% filles et 30% garçon	Profilage des grossesses  Rapport d'activité, photos, vidéos témoignage, TDR des activités, listes présence	UNW : 200 000	UNW : 70 000	UNW : 130 000
3.1.8. Proportion de services de santé offrant des services et soins spécifiques adaptés aux besoins des adolescents et jeunes au Mali	UNFPA UNW	UNW : 48%	UNFPA : 20% UNW : 60%	UNFPA : 30% UNW : 70%	Rapport MUSKOKA  Rapport d'activité, photos, vidéos témoignage, TDR des activités, listes présence	UNW : 250 000	UNW : 0	UNW : 250 000
3.1.9. Nombre décision prises en matière de changement de normes sociales avec la pleine participation des adolescents et jeunes	UNW	UNW : 0	UNW : 10	UNW : 30	Rapport d'activité, photos, vidéos témoignage, TDR des	UNW : 128 000	UNW : 0	UNW : 128 000

					activités, listes présence			
3.10 Pourcentage de jeunes réfugiés urbains bénéficiant d'une assurance médicale	UNHCR		UNHCR : 60	UNHCR : 80	Liste des affiliés			
<b>Résultat 3.2 Protection sociale des jeunes : Le retour des services sociaux de base tels que la santé, l'éducation, l'électricité, l'eau, l'hygiène, l'assainissement, la protection, la sécurité et la justice y compris la chaîne pénale est accéléré particulièrement dans les régions du Centre et du Nord.</b>								
<b>Indicateurs de résultats/Protection sociale des jeunes</b>								
3.2.1. # de jeunes affectées par les situations humanitaires au centre et au nord bénéficiant d'une assistance pour répondre à leurs besoins essentiels								
3.2.2 Nombre de jeunes affectées par les situations humanitaires bénéficiant d'une assistance pour répondre à leur besoins essentiels (désagrégé par sexe)								
3.2.3 Pourcentage des jeunes identifiés par le monitoring de protection ayant pu être référé vers un service social de base adapté	UNHCR		UNHCR : 50	UNHCR : 60	Tableau de référencement AMSS			
<b>Résultat 3.3 Éducation et renforcement des capacités professionnelles : Le système éducatif et la formation professionnelle et technique sont renforcés pour accroître l'employabilité et l'insertion socio-économique</b>								
<b>Indicateurs de résultats/ Éducation et renforcement des capacités</b>								
3.3.1. % de jeunes ayant accès à l'emploi après une formation de type professionnel								



3.3.2. Proportion de jeunes en situation d'abandon scolaire, de non-scolarisation ou de déscolarisation ayant été réinséré professionnellement	UNESCO	UNESCO : N/A	UNESCO : 50 000	UNESCO : 100 000	Rapport d'activité UNESCO	UNESCO : 175 000	UNESCO : 125 000	UNESCO : 50 000
3.3.3. Nombre de cadre de concertation organisé en vue de renforcer le système éducatif, la formation technique et professionnelle	UNESCO	UNESCO : 0	UNESCO : 3	UNESCO : 5	Rapport d'activité UNESCO			

## 11. Conclusion

En s'appuyant sur la charte africaine de la jeunesse de l'Union Africaine, sur l'ensemble des trois axes et sous réserve d'une analyse contextuelle et d'une évaluation des besoins et des déficits, le SNU Mali s'attachera tout particulièrement à aider et faire participer, entre autres, les jeunes dirigeants, entrepreneurs et membres des organisations communautaires de jeunes, les adolescentes et les jeunes femmes, les jeunes vulnérables et marginalisés et les jeunes handicapés. Priorité sera donnée aux zones en crise (Centre et nord du pays).

Le SNU compte appuyer le Mali à améliorer encore ses méthodes pour faire des jeunes des acteurs et des partenaires à part entière de la conception, de l'exécution et de l'évaluation de son programme pour la jeunesse.

Ces efforts seront complétés par des initiatives qui permettront aux jeunes de s'exprimer, de comprendre leurs droits et responsabilités et de jouer un rôle actif dans les processus démocratiques, notamment grâce aux TIC, aux médias.

